



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 janvier 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 février 2011

SERVICES POSTAUX ET SERVICES CONNEXES
- APPROBATION DES ACCORDS CADRES

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
10 février 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

**LOGISTIQUE ET MOYENS
GENERAUX**

**SERVICES POSTAUX ET SERVICES CONNEXES - APPROBATION
DES ACCORDS CADRES**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le marché des services postaux est totalement libéralisé quel que soit le poids des plis. A ce titre la Ville de Niort et le Syndicat des Eaux du Vivier ont constitué un groupement de commandes pour l'achat de services postaux. La Ville de Niort est coordonnateur du groupement en charge de la passation, signature et notification des accords cadres et des avenants éventuels.

Afin de couvrir les besoins des deux collectivités, un ensemble d'accords cadres mono-attributaires a été passé par procédure d'Appel d'Offres. La durée des accords cadres est de deux ans reconductible 1 fois, soit une durée maximale de 4 ans.

Au fur et à mesure de la survenance des besoins, les achats feront l'objet de marchés basés sur le contrat d'accord cadre.

Dans le cadre de la procédure d'Appel d'Offres, la commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 17 janvier 2011 pour procéder à la désignation de l'attributaire pour chaque lot.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver et autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les accords-cadres précisés dans les tableaux ci-après :

Lot 1 : Services postaux et services connexes pour les courriers

	Ville de Niort	SEV
Minimum annuel	148 650 € TTC	1000 € TTC
Maximum annuel	228 000 € TTC	69 000 € TTC

Attributaire :

LA POSTE SA

Direction Opérationnelle Territoriale Courrier de Poitou Charentes

9 rue de Maillochon

86072 POITIERS Cedex 9

Lot 2 : Services postaux et services connexes pour les colis

	Ville de Niort	SEV
Minimum annuel	350 € TTC	Pas de minimum
Maximum annuel	2000 € TTC	1000 € TTC

Attributaire :

LA POSTE SA

Direction Opérationnelle Territoriale Courrier de Poitou Charentes

9 rue de Maillochon

86072 POITIERS Cedex 9

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort

Geneviève GAILLARD

L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL